Compte rendu de l'Assemblée Générale du 24/08/2023

Régulièrement convoquée, l'assemblée générale annuelle de la section française du Comité Inter Pays France Arménie s'est réunie le 24/08/2023 à L'hôtel « La Jamagne » 88400 Gérardmer à 14h30.

Quorum : 1/3 des membres actifs

Rotariens membres actifs présents ou représentés :
Bernard NOEL, François LAUBACHER, Valerie FUMEY, Remi CHARPENET, Cédric THIRIET, Patrick ADELBRECHT, Grégoire BLUNTZER, Michel FRANCOIS-BONNET, Charles CLAUDE, Denis ROCHAS, Jean Pierre DAVAL, Jean ANNESSER, Julien LECORDIER, Josiane HAEMERLE, Didier MARTIN

Bilan d'activité :

Michel FRANCOIS BONNET le vice Président, fait la rétrospective de l'activité de la section française depuis le mois de décembre 2022:

-sept réunions du bureau

Nos actions :

1-Le concert de Narek et Maria du 10 décembre 2022 s'est bien déroulé, cent soixante spectateurs payants. Le CIP remercie tous les acteurs de cette manifestation dont Marie Hélène Alévêque pour l'organisation. Nous avons dû gérer l'incident des pianos mais l'honneur est sauf, un déficit de 1 547 € est néanmoins à déplorer. Cette situation est acceptable car la promotion de notre CIP est actée. Narek et Maria nous ont remercié pour notre accueil

2- Présentation du CIP aux réunions interclubs

3-Présentation du CIP au séminaire de formation des présidents élus en mars 2023 (Grégoire)

4-Ecole des Arts de GUMRI

- aide financière à destination de l'école des arts de Gyumri pour l'achat de matériel. Deux cithares sont en cours de fabrication chez un artisan pour 1 600 €.
- Étude d' un projet d'isolation thermique externe de l'école des arts.

Projets d'actions :

1-Le jeu concours du CRILJ (Centre de Recherche et d'Information sur la Littérature de Jeunesse) soutenu par le Rotary pourrait être proposé aux écoles de Gumri qui enseignent toujours le Français. Karine nous a envoyé les coordonnées des professeurs des lycées collèges et écoles, le thème de l'année, étant « les oiseaux ». Grégoire va envoyer la proposition aux professeurs des écoles primaires,

2-Deuxième camion pour l'Ukraine. Grégoire a relancé Jean Sébastien Moreau (chef d'entreprise transporteur) mais sans succès. Notre premier camion est bien arrivé en Pologne fin septembre 2022, la participation bénévole de ce chargement est estimée à 3 600 €, la date du transport en Ukraine n'est pas connue à ce jour.

3-Préparer un dossier pour la prochaine conférence de district du 23 mars 2024 à Villers les Nancy, avec proposition dans le cadre du thème de la Gouverneure « Créons de l'espoir dans le monde » dix minutes au total, en compagnie de Ani et Narek sur leur témoignage de l'aide du Rotary et du CIP , dans leurs études , témoignages courts et percutants , et pourquoi pas un petit morceau de musique piano de Narek pour les Hymnes du rotary et de la France en direct et en remplacement des enregistrements habituels des conférences ? Grégoire fera un courrier à Martine.

4-Recherche de personne pouvant nous servir de contact direct en Arménie afin d'apprécier au mieux les besoins arméniens.

Évolution des effectifs du CIP :

Membres Actifs :

- 14 rotariens
- 6 Clubs ROTARY
- 1 District ROTARY

Membres Bienfaiteurs : 13

Bilan Financier

Jean Pierre DAVAL, trésorier, présente l'arrêté des comptes au 30 juin 2023

Cotisations des membres :	2 222
Concert (Recette) :	2 357
Subvention District :	1 500
Subvention et cotisations des clubs:	4 797
Produits Financiers :	34
Total Ressources :	**10 910**
Charges de l'exercice :	**-5 878**
Excédent de l'exercice 2022/2023 :	**5 032**

Il est proposé d'affecter le résultat bénéficiaire de 5 032€ au compte Report à Nouveau qui passerait ainsi de 16 372€ à 21 404€.

Il est donné lecture du rapport du contrôleur des comptes Denis ROCHAT qui certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image exacte des opérations de l'exercice 2022-2023 ainsi que de la situation financière de l'association au 30 juin 2023.

Le résultat de l'exercice est un excédent de 5 032€. Il est proposé d'affecter cette excédent en totalité au compte « report à nouveau » qui passera à 21 404€.

Il est proposé que la cotisation pour l'exerce 2023-2024 soit fixée à 35€ minimum pour les adhésions individuelles, 350€ minimum pour les Clubs et Districts.

Renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau

Il faut élire un nouveau conseil d'administration qui élira parmi ses membres un nouveau bureau.

- *L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de douze personnes au plus, désignées parmi les membres actifs par voie d'élection, à scrutin secret s'il y a lieu.*
- *Leur mandat est de trois ans renouvelable*
- *Le Bureau comprend au moins trois membres : le Président, le Secrétaire, le Trésorier. élus par le Conseil d'Administration*
- *Le Bureau peut appeler deux ou trois administrateurs à la fonction de Vice-président*

Sont élus administrateur :

- Jean ANNESSER
- Grégoire BLUNTZER
- Charles CLAUDE
- Remi CHARPENET
- Jean Pierre DAVAL
- Michel FRANCOIS BONNET

Le conseil d'administration procède à l'élection des membres du bureau :

- Président : Grégoire BLUNTZER
- Trésorier : Jean Pierre DAVAL
- Secrétaire : Jean ANNESSER
- Vice président : Michel FRANCOIS BONNET

Renouvellement du contrôleur des comptes

Denis ROCHAT se propose

Résolutions

Première résolution:

L'Assemblée Générale a entendu l'exposé du Vice-président sur les activités et le bilan des actions de l'exercice 2022-2023. Après en avoir délibéré, elle donne acte au président de l' exposé et de des communications, approuve à l'unanimité le rapport moral et donne aux dirigeants et membres du bureau pour l'exercice 2022-2023, quitus de leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2ème Résolution :

L'assemblée générale, réunie le 24 aout 2023, après en avoir entendu le rapport du Contrôleur des comptes, et après en avoir délibéré approuve les comptes de l'année 2022-2023 et donne quitus et décharge au président Cédric THIRIET et au bureau 2022-2023.

L'assemblée générale, décide d'affecter l'excédent « au compte report » à nouveau.

L'Assemblée Générale, sur proposition du bureau, et après en avoir délibéré, décide que le montant annuel de la cotisation pour l'exercice 2023- 2024 soit de **35€** minimum pour les adhésions individuelles, **350€** minimum pour les Clubs et Districts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3éme résolution:

Monsieur Denis ROCHAT est nommé contrôleur aux comptes

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fin de l'assemblée générale à16h

Le Président Grégoire Bluntzer

Prochaine réunion du bureau le:
Jeudi 28 septembre 2023 à 14h30 Hôtel de la Jamagne 88400 GERARDMER